

Monsieur Jacques Hintzy  
Président  
Unicef France  
3 rue Duguay-Trouin  
75006 Paris

Paris, le 9 mars 2012

Monsieur le Président,

Vous m'avez invité, au nom d'UNICEF France, à m'exprimer sur les propositions de votre Manifeste sur l'enfance, et je vous en remercie très sincèrement.

Je vous réponds bien volontiers, sachant à quel point, par sa présence aux côtés des enfants en France et dans le monde, l'UNICEF contribue chaque jour à défendre le respect des droits des enfants à une vie plus juste et sans discrimination.

L'élection présidentielle est un moment clé de la vie de notre pays. En élisant leur Président de la République, nos concitoyens fixeront, pour cinq ans, le cap et les choix de la politique qu'ils souhaitent voir mettre en œuvre, pour eux mais également pour leurs enfants. En cette période de crise grave, d'inquiétude profonde, ce sera un choix grave et décisif.

Dans cette perspective, je voudrais vous dire, d'abord, combien j'adhère à la démarche qui est la vôtre. Je crois en effet très important d'évoquer la cause de l'enfance à ce moment déterminant de notre vie démocratique.

Élu président de la République, je lancerai une grande politique pour l'enfance, autour du respect des grands principes de la convention internationale des droits de l'Enfant. Je mettrai en œuvre une politique visant à mettre en place pour chaque enfant, chaque adolescent, un environnement favorable où l'égalité des chances devra être garantie. Comme parlementaire, j'avais défendu avec force l'institution indépendante du Défenseur des enfants dont le maintien me paraissait important. Je suis donc attaché à ce que l'enfance et le respect des droits des jeunes soient au cœur des préoccupations des pouvoirs publics.

Permettez-moi en tout premier lieu de vous dire mon adhésion à la nécessité de regrouper en un seul lieu de décision et d'impulsion les actions en faveur de l'enfance, aujourd'hui réparties sur six ministères. Cette division qui nuit à la cohérence est absurde. Si je suis favorable à un Gouvernement resserré autour de 20 ministères, c'est animé par la même analyse : la dispersion, l'éparpillement sont un frein à la visibilité et à

l'efficacité. Je préfère des ministères plus compacts dont la vocation est de couvrir tout le champ d'une politique. Dans ce cadre, l'enfance aura naturellement une place particulière car il faut traiter dans son continuum toutes les problématiques liées aux enfants et aux adolescents dont la situation, votre sondage le démontre, est source d'inquiétude profonde. Les chiffres terribles que vous donnez : 2 millions d'enfants sous le seuil de pauvreté, 20 000 enfants sans domicile fixe, 40 000 tentatives de suicide par an chez des adolescents, disent en effet la gravité de la situation de notre pays que l'on a cru, à tort et pendant trop longtemps, à l'abri.

La pauvreté et l'exclusion sociale doivent être notre préoccupation première. Les enfants sont souvent les premières victimes de cette précarité. Je ferai tout pour protéger les droits de ces enfants fragilisés. Protéger les enfants de la précarité, c'est avant tout protéger les familles qui les font vivre. Je suis un partisan acharné de la politique familiale. Grâce à elle, la France est d'ailleurs un des rares pays européens dont la population s'accroît. C'est un atout-maître. Sachons le préserver. Je suis donc hostile à toute mesure, comme la suppression du quotient familial, qui découragerait les familles, notamment les classes moyennes et les familles nombreuses. Dans le même ordre d'idée, placer les allocations sous conditions de ressources, ce serait changer l'esprit de notre politique familiale. qui ne doit pas être confondue avec la politique fiscale.

Autre sujet déterminant : l'accès à la santé des enfants. Je mettrai en place un grand plan Santé à destination des jeunes. Les jeunes français sont les plus frappés en Europe par les addictions, que ce soit au cannabis, à l'alcool, mais aussi par un certain nombre de comportements à risques. Je pense qu'une mobilisation, avec notamment les étudiants en médecine, dans tous les établissements de l'enseignement secondaire est urgente pour renforcer la prévention en matière de santé.

Je propose également que pour les parents les plus fragiles, ceux qui sortent des minima sociaux et qui ne bénéficient donc plus de la CMU ou de la CMUC, il faut inventer un nouveau système de protection afin qu'ils ne renoncent pas à se soigner ni à faire soigner leurs enfants. Je défends ainsi l'idée d'un Bouclier santé, inspiré de la mutuelle universelle qui existe en Alsace-Moselle.

J'en viens maintenant à l'école à laquelle, vous le savez, je suis viscéralement attaché. J'ai d'ailleurs fait de ce sujet de « l'instruire » une priorité de mon projet. J'ai pris l'engagement que dans les cinq ans, l'école française entrerait dans les dix premières du classement international pour la compréhension de l'écrit, le calcul, les connaissances scientifique et la lutte contre les disparités sociales. L'école, c'est la République ; l'échec de notre système scolaire, c'est l'échec de la société française. Ceci n'est pas supportable.

Pour garantir les mêmes chances de réussite à tous les enfants, je m'engage à conserver le nombre actuel d'enseignants. Sachant bien qu'il n'y a aucune chance de réussite pour un élève qui n'a pas la maîtrise des fondamentaux, je propose que, tant

que cela est nécessaire, 50 % du temps scolaire à l'école primaire soit consacré à la maîtrise de l'écrit, et à la langue française : la langue, c'est un bagage pour la vie, le plus bel atout pour la réussite de nos enfants.

L'égalité entre les élèves passe évidemment par la lutte contre l'échec scolaire. Les principales difficultés des élèves très jeunes sont psychoaffectives. La plupart du temps, elles ne sont pas d'ordre pédagogique ou de l'ordre des capacités. Il faut organiser leur repérage par une formation et un réseau adapté : c'est donner une chance de les résoudre soit au sein de l'école soit par l'intervention, plus souvent encore, de pédopsychiatres. Et pour un certain nombre d'élèves en situation de rejet de l'école, un "collège hors les murs" avec des pédagogies adaptées doit permettre une reconstruction et le retour, s'il est souhaité, à la voie classique.

Quant à l'intégration des enfants en situation de handicap, c'est un sujet de valeur et d'égalité. Si de nombreux progrès ont été faits dans la scolarisation des enfants handicapés, des obstacles demeurent. Je pense aux enseignants qui se sentent souvent démunis face au handicap. Je propose que l'on aborde cette question dans le cadre de la Conférence nationale sur le handicap en évoquant tous les problèmes de l'école primaire, du collège et du lycée, sans oublier les lieux d'accueil de la petite enfance.

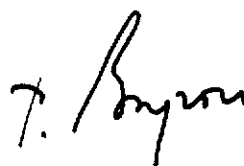
La justice des mineurs est un sujet de grande préoccupation. D'abord parce qu'elle a été systématiquement instrumentalisée, alors même que nous avons besoin sur ce sujet de stabilité législative et de cohérence. Je crois à la préservation de la spécificité de la justice des mineurs dans le respect des engagements internationaux de la France. Mais nous devons mettre en place une réponse immédiate, qui ne traîne ni des mois ni des années, car, pour un jeune mineur, une sanction tardive n'a aucun sens. La sanction des mineurs doit être avant tout être éducatrice. Elle doit participer à la construction et au rééquilibrage de la personnalité plutôt qu'à sa destruction. Elle doit être respectueuse des droits de l'enfant. La prison pour les mineurs n'est pas la bonne solution, car je suis persuadé que la prison est pour eux un pourrissoir. Je défends des travaux d'intérêt général qui soient fermes, immédiatement pris en charge et respectés. Le mineur saura ainsi qu'il a en face de lui l'autorité qui lui manque et une sanction éducative pour la suite.

Les droits des enfants migrants sur le territoire français doivent faire l'objet d'une attention toute particulière, parce que bien souvent, ces mineurs se retrouvent dans des situations de précarité extrême, de solitude, et de détresse. En matière d'immigration, je me suis toujours opposé à la politique du chiffre qui pousse bien souvent à des réponses inadaptées. Il faut veiller à ce que la réponse à l'immigration soit concertée à l'échelle européenne. Et sous condition individuelle de travail, insertion, logement, langue, je suis favorable à la régularisation des migrants. Cela doit passer par la définition de critères clairement affichés. C'est le meilleur moyen pour protéger le droit des enfants migrants, afin de leur garantir un accès à l'école.

Concernant l'adoption internationale, vous soulignez avec justesse que les adoptions effectuées dans l'urgence lors de catastrophe ou de conflits, peuvent mettre à mal les pays d'origine. Je crois qu'il faudra y réfléchir sereinement, avec pour objectif de ne pas perdre de vue l'intérêt de l'enfant.

Dernier grand sujet, la coopération internationale. La France s'est engagée à consacrer à l'aide publique au développement 0,7% de son PIB d'ici 2015. Malheureusement, cet objectif ne sera pas tenu pour 2015. Je m'engage à tout faire pour respecter cet objectif d'ici la fin de la mandature, en 2017. Mais l'aide traditionnelle ne suffira pas à construire un monde plus juste. Pour cela, il est nécessaire d'innover, y compris sur le plan financier. Si je suis élu Président de la République, je ferai de la taxe sur les transactions financières, pour une part significative, de l'ordre de 10%, le premier financement innovant du développement de la décennie. Je veillerai à stabiliser cette ressource pour la planète, en la constituant comme financement extra-budgétaire pré-affecté à un organisme international chargé de centraliser les flux émanant des différents pays tel qu'UNITAID, et ainsi de les redistribuer aux différents pays et causes bénéficiaires, en particulier la lutte contre l'illettrisme et les grandes pandémies.

Partageant avec vous la certitude que la protection de l'enfance doit être un champ majeur de l'action publique et que nos enfants doivent être protégés, écoutés, valorisés, aidés, je vous prie de croire, monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs, et de mon plus sincère soutien.

Handwritten signature of J. Bayrou in black ink.